



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

FONDATION DU PROTESTANTISME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

FONDATION DU PROTESTANTISME

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001
Siège social : 45 rue de Clichy 75009 Paris
SIREN : 439 714 189

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration de la Fondation du Protestantisme,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation du Protestantisme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n° 2023-03 exposées dans la note 1.3 Changement de méthode en page 2 de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le chapitre « Compte emploi ressources et son annexe » présenté en pages 19 et suivantes de l'annexe expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément

aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 25 juin 2026

Signé par :

 130CF300E20342D...
 Aurélie Joubin

Associée

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

2 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

1. PRESENTATION GENERALE

1.1. PRESENTATION DE LA FONDATION DU PROTESTANTISME

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de mieux gérer leurs patrimoines ainsi que les organisations et les œuvres auxquelles elles apportent leur soutien. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions protestantes dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune. Un accompagnement qui s'inscrit dans une pluralité de champs : collecte de fonds, soutien à des projets associatifs, gestion de biens immobiliers, acceptation de donations et de legs, gestion de crédits ou encore accompagnement de projets financiers.

L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

- permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaiteront,
- apporter son soutien moral et matériel à ces institutions,
- initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale.

1.2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de la Fondation du Protestantisme retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission d'intérêt général.

Les comptes annuels de la Fondation du Protestantisme comprennent :

- Le bilan qui synthétise en valeur historique la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation du Protestantisme et notamment ceux des 67 Fondations Individualisées, des 2 fonds techniques, des 4 fonds thématiques, et des 6 Organismes Agréés ;
- Le compte de résultat qui récapitule et consolide les produits et les charges de l'exercice selon leur destination ;
- L'annexe qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat ;
- Le compte emploi-ressources et son annexe.

La comptabilité de la Fondation du Protestantisme est organisée de manière à pouvoir gérer et rendre compte analytiquement de ses activités, traduites au travers de trois sections principales :

- Les « Fondations Individualisées », section retraçant les activités des fondations abritées ;
- Les « Organismes Agréés », section retraçant les activités des Organismes Agréés ;
- Les « Services communs », section permettant de suivre la gestion des fonds propres de la Fondation du Protestantisme. Y sont logés :
 - les services du siège,
 - le Fonds de Garantie dont l'objet est de garantir le règlement des emprunts souscrits en faveur de projets immobiliers relatifs à des propriétés de la Fondation,
 - le Fonds de Solidarité qui est alimenté par décision du Conseil de la Fondation grâce à des dons exceptionnels pour les actions de solidarité que le Bureau ou le Conseil détermine,
 - les Fonds « Solidarité protestante », « Accessibilité universelle », « Jeunesse et relève » et « Culture protestante » qui enregistrent

les dons reçus à la suite des appels publics à la générosité lancés par la Fondation.

1.3. CHANGEMENT DE METHODE

L'application en 2025 des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 entrés en vigueur au 1er janvier 2025, ont généré des changements de méthode de comptabilisation sur certains postes. Notamment, à l'actif du bilan, les charges constatées d'avance sont désormais comptabilisées en créances.

Au niveau du compte de résultat, les comptes de transfert de charges ont été supprimés et la comptabilisation des refacturations s'est faite sur des comptes 708 en « ventes de biens et de services ». L'impact par rapport à l'exercice précédent est de 1 436 k€. De plus, la définition d'un événement exceptionnel évolue en devenant plus restrictive. Ainsi, le résultat exceptionnel de 2025 est nul. L'ensemble des éléments enregistrés en résultat exceptionnel en 2024 sont en résultat d'exploitation en 2025, notamment les quote-part de subvention virée au compte de résultat pour 338 k€.

1.4. FAITS CARACTERISTIQUES

La Fondation du Protestantisme abrite 67 fondations individualisées : 1000 Jours pour grandir, A Rocha, Acat, Accueil Partage Solidarité Chrétienne, Adra France, Arc En Ciel, Armée du Salut, Atfpo, Baptiste, Bernard Palissy, Casp, Centre Chrétien de Gagnières, Cimade, Communauté des Eglises d'Expression Africaine En France, CPF – Action Liban, Defap -Mission et Solidarités Internationales, Demoiselles Cuvier pour le logement, Diaconat Protestant de Grenoble, Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie, Eau Vive 29, Eeudf - Eclaireuses & Eclaireurs Unionistes De France, Entraide Familiale Protestante de Bienfaisance d'Auvergne, Entraide Protestante de Reims, Entraide Protestante du Havre, Etienne Matter, Fédé, Fédération de L'Entraide Protestante, Fédération Protestante de France, Foi & Vie, Foi Lumière Action Ministères, Fondation Eugénie et John Bost, Fondation pour Les Ministres des Eglises Protestantes de France, Foyer Joséphine Butler, Infirmerie protestante de Lyon, Jacquiv, La Fortitude, La Ligue, Le Lazaret, L'écosphère, Les Lavandes, L'Etoile, Maison d'Ecoulandre, Martin Bucer, Martin Luther King - Créteil, Maurice Longeiret, Mission Populaire Evangélique, Musée Jean-Frédéric Oberlin, Paul Ricoeur, Portes Ouvertes, Pro Vision - France, Projets Cevaa, Protestante Cannoise, Protestantisme d'Aquitaine, Protestantisme de Montpellier, Réforme, Refuge protestant de Mazamet, Saint-Jean, Sel, Sœurs de La Communauté de Pomeyrol, Solidarités Protestantes Lyonnaises, Oratoire du Louvre, Un Cœur et des Mains, Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de La Lorraine, Vaugirard 46.

Ces fondations individualisées ont toutes été créées avant le 01/01/2025.

Deux nouvelle Fondations individualisées ont été créées en 2025 : Jeunes Talents et Alice et André Adoul. Une fondation individualisée a été fermée : Fondation protestante française de Beyrouth.

2. BILAN

En euros	Notes de l'annexe	Brut	Amort Dépréciat°	Net 2025	Net 2024
ACTIF					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	4.3.1	93 438	93 438	-	-
Immobilisations corporelles	4.3.2	109 497 919	17 346 815	92 151 104	93 023 488
Terrains		16 407 101	380 621	16 026 481	15 863 931
Constructions		92 126 150	16 889 973	75 236 177	76 320 119
Installat° techniques, matériel, outillage		23 549	19 124	4 425	8 975
Autres immobilisations		163 041	57 097	105 944	27 277
Immobilisations en cours		778 076	-	778 076	803 186
Biens reçus par legs destinés à être cédés	4.3.3	2 339 667	-	2 339 667	371 667
Immobilisations financières	4.3.4	4 910 126	672 653	4 237 472	4 317 789
Titres immobilisés		4 555 132	585 177	3 969 954	3 996 021
Prêts et cautions		302 994	87 476	215 518	269 768
Autres immobilisations financières		52 000	-	52 000	52 000
Total Actif immobilisé (I)		116 841 149	18 112 906	98 728 243	97 712 944
Actif circulant					
Créances	4.3.5	6 434 791	1 344 275	5 090 516	2 899 952
Créances clients, usagers et cptes rattachés		245 301	373	244 928	95 579
Créances reçues par legs ou donation		1 460 448	-	1 460 448	218 314
Autres créances		4 501 308	1 343 902	3 157 406	2 586 059
Charges constatées d'avance		227 734	-	227 734	213 443
Disponibilités	4.3.6	1 140 473	-	1 140 473	1 102 503
Valeurs mobilières de placement	4.3.7	38 544 308	37 111	38 507 197	34 418 725
Total Actif circulant (II)		46 119 572	1 381 386	44 738 186	38 634 623
TOTAL ACTIF (I+II)		162 960 721	19 494 292	143 466 428	136 347 566

En euros	Notes de l'annexe	Net 2025	Net 2024
PASSIF			
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise	4.3.8.1	70 819 292	70 162 742
Fonds propres avec droit de reprise	4.3.8.2	736 580	736 580
Réserves	4.3.8.3	1 154 490	1 245 039
Report à nouveau	4.3.8.4	4 065 533	4 610 690
Résultat	4.3.8.5	348 780	-635 706
Situation nette (sous - total)		77 124 674	76 119 343
Fonds propres consommables	4.3.8.6	525 382	525 382
Subvention d'investissement	4.3.8.7	7 718 356	7 786 558
Total Fonds propres (I)		85 368 412	84 431 283
Fonds reportés et fonds dédiés			
Fonds reportés	4.3.9	3 554 543	501 149
Fonds dédiés	4.3.10	23 213 901	19 301 053
Total Fonds reportés et fonds dédiés (II)		26 768 444	19 802 202
Provisions pour risques et charges (III)		249 636	249 636
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	4.3.11	27 364 607	28 766 319
Emprunts et dettes financières diverses	4.3.11	1 053 804	1 090 187
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	4.3.12	389 417	310 299
Dettes des legs ou donations	4.3.13	26 077	2 809
Dettes fiscales et sociales	4.3.14	230 196	225 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4.3.15	93 402	155 117
Autres dettes	4.3.16	867 752	224 905
Produits constatés d'avance	4.3.17	1 054 682	1 089 275
Total (IV)		31 079 937	31 684 445
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)		143 466 428	136 347 566

3. COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes de l'annexe	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de biens et services	4.4.1.1	4 654 243	2 864 856
Produits de tiers financeurs	4.4.1.2	9 343 770	5 217 825
Subventions d'exploitation		338 002	-
Consommation de la dotation consommable		114 000	-
Ressources liées à la générosité du public		8 891 768	5 217 825
Dons manuels		3 450 570	3 696 713
Mécénat		297 783	122 617
Legs, donations et assurances-vie		5 143 416	1 398 494
Contributions financières	4.4.1.3	3 826	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4.4.1.4	55 519	1 307 197
Utilisations des fonds dédiés	4.4.1.5	2 525 427	2 371 366
Autres produits		128 381	116 906
TOTAL (I)		16 711 166	11 878 149
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		-	15 716
Autres achats et charges externes	4.4.2.1	1 676 537	1 462 041
Aides financières	4.4.2.2	4 749 388	4 734 540
Impôts, taxes et versements assimilés	4.4.2.3	773 464	751 355
Salaires et traitements	4.4.2.4	424 852	372 155
Charges sociales	4.4.2.4	185 197	154 455
Dotations aux amortissements	4.4.2.5	2 059 435	2 054 579
Dotations aux dépréciations et aux provisions	4.4.2.5	309 429	299 196
Reports en fonds dédiés	4.4.2.6	6 438 275	3 033 412
Autres charges		14 672	656 169
TOTAL (II)		16 631 248	13 533 618
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		79 918	- 1 655 469
PRODUITS FINANCIERS			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		719 188	1 367 315
Autres intérêts et produits assimilés		-	1 015
Reprises sur provisions et sur dépréciations		29 433	107 948
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		276 231	277 094
TOTAL (III)	4.4.3	1 024 852	1 753 373
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux dépréciations et aux provisions		67 093	271 809
Intérêts et charges assimilées		688 898	834 827
Différences négatives de change		-	32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	2 261
TOTAL (IV)	4.4.4	755 990	1 108 929
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		268 862	644 443
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)		348 780	- 1 011 026
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	4.4.5	-	408 806
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	4.4.6	-	33 486
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-	375 320
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		17 736 018	14 040 328
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		17 387 238	14 676 034
EXCEDENT OU DEFICIT		348 780	-635 706
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
TOTAL		-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
TOTAL		-	-

5 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

4. ANNEXES

4.1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1.1. Référentiel

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général, au règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et au règlement ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les particularités de la réglementation comptable des associations et fondations portent notamment sur l'identification au compte de résultat des fonds dédiés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

4.2. METHODE D'ÉVALUATION

4.2.1. Immeubles d'exploitation

Les immeubles légués, transférés ou reçus dans le cadre d'une dévolution d'association sont évalués à la valeur figurant sur l'acte notarié.

Le Conseil a décidé de ne pas les amortir quand la valeur actuelle (valeur d'expertise) de l'immeuble est au moins égale à la valeur comptable.

Le cas échéant une dépréciation d'actif est constatée pour aligner la valeur comptable sur la valeur actuelle de l'immeuble.

Les immeubles acquis sont évalués à la valeur figurant sur l'acte notarié.

Les coûts annexes (frais de notaires, d'actes...) sont intégrés au coût d'acquisition et une dépréciation d'actif est constatée à hauteur de ces frais annexes.

En l'absence d'une évaluation réalisée par un expert immobilier, il a été décidé de répartir la valeur comptable du bien selon les ratios suivants :

- Valeur du terrain : 20%
- Valeur de la construction : 80%

Les constructions neuves sont évaluées à hauteur de leur coût de production (acquisition, charges directes et indirectes) et enregistrées par composant.

Les immeubles sont amortis suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Couverture : 30 ans
- Aménagements : 20 ans

Les constructions neuves sont amorties par composant suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Composants : 10 à 30 ans

4.2.2. Autres immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par la Fondation du Protestantisme, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, des taxes non récupérables et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Immobilisations incorporelles : 1 à 5 ans
- Matériel et outillage : 5 à 7 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Les « biens reçus par legs destinés à être cédés » sont valorisés à la valeur figurant dans la décision d'acceptation du legs par l'instance décisionnaire.

4.2.3. Autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Certaines de ces créances peuvent revêtir un caractère « douteux » voir « irrécouvrable ». Lorsqu'il existe un risque de perte probable, la Fondation procède alors à la comptabilisation d'une dépréciation. Selon le risque de non-recouvrement portant sur la créance en question, la Fondation dépréciera alors de manière totale ou partielle le montant de la créance.

4.2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation (soit la valeur boursière dans le cas des titres cotés).

La comparaison effectuée titre par titre, entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values latentes des titres en hausse.

4.2.6. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont valorisées au montant octroyé. La quote-part reprise au compte de résultat est proportionnelle aux amortissements pratiqués sur l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

4.2.7. Fonds dédiés

4.2.7.1. Fonds dédiés sur dons manuels affectés

Pour les Fondations Individualisées, ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des dons manuels affectés par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

6 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

4.2.7.2. Fonds dédiés sur autres ressources

Pour les Fondations Individualisées, ils enregistrent à la clôture de l’exercice, la partie des autres ressources affectées par des tiers financeurs qui n’a pu être encore utilisée conformément à l’engagement pris à leur égard.

4.2.8. Legs et autres libéralités

Les libéralités correspondent à des biens issus de legs ou donations par acte authentique. Dans le cadre du règlement 2018-06, les mouvements suivants sont comptabilisés :

- Dès l’acceptation du Conseil d’administration de la Fondation du Protestantisme, ces libéralités sont comptabilisées au bilan (avec la contrepartie en produits au compte de résultat) selon des modalités spécifiques en fonction de leur nature, pour leur valeur estimée, nette des frais de réalisation pouvant grever ces biens ;
- En fin d’exercice, la partie non encore encaissée sur les biens destinés à être cédée est enregistrée dans le compte « Fonds reportés sur legs et donations ». Sont également enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure les charges et les produits pendant la gestion temporaire des biens.

4.2.9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges précisés quant à leur objet et dont l’échéance et le montant sont incertains. À ce titre, ce poste comprend notamment les provisions destinées à couvrir des risques financiers.

4.2.10. Dons

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois, les chèques datés d’avant la clôture et reçus jusqu’au 15 janvier sont comptabilisés sur l’exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs.

4.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

Les comptes présentés sont une agrégation des comptes du siège, des fondations individualisées, des organismes agréés et des fonds. Cette agrégation nécessite une neutralisation des mouvements internes :

En milliers d’euros	2025	2024
Actif	-	8
Passif	-	1
Produits	1 392	2 098
Charges	- 1 392	-2 106
TOTAL	0	0

L’agrégation peut également entraîner une compensation entre certains comptes d’actif et de passif :

En milliers d’euros	2025	2024
ACTIF	-41 373	-26 617
Autres créances	-41 373	-26 617
Disponibilités	0	0
PASSIF	41 373	26 617
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	11
Autres dettes	41 373	26 606
Emprunts et dettes financières	0	0
TOTAL	0	0

4.3.0 Les immobilisations

Mouvement des postes d’immobilisations :

En milliers d’euros	Mt brut à l’ouverture	Augmentation	Diminution	Mt brut à la clôture
Immobilisations incorporelles	93	0	0	93
Immobilisations corporelles	108 311	1 211	25	109 498
Immobilisations financières	4 923	7	21	4 910
Total	113 327	1 218	46	114 500

Tableau des amortissements :

En milliers d’euros	Durée amort	Mo de amort	Amort cumulés à l’ouv	Aug Dotations	Diminutions	Amort cumulés clôture
Immos incorporelles	1-5 ans	L(*)	93	0	0	93
Immos corporelles	5 à 50 ans	L	15 287	2 059	0	17 346
Immos financières	-	L	-	-	-	-
Total			15 380	2 059	-	17 439

L(*) : Linéaire

Tableau des dépréciations :

En milliers d’euros	Mt brut à l’ouverture	Augmentation	Diminution	Mt brut à la clôture
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 013	-	-	1 013
Immobilisations financières	605	67		672
Total	1 618	67	-	1 685

4.3.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste regroupe le coût de création du site internet de la Fondation du Protestantisme ainsi que celui des différents logiciels informatiques utilisés par les Services communs déduction faite des amortissements et dépréciations.

4.3.2. Immobilisations corporelles

4.3.2.1. Terrains, constructions et autres immobilisations corporelles

Tableau des transferts à titre gratuit ou acquisitions et des cessions ou mise au rebut de l’exercice

En milliers d’euros	A l’ouverture	Transfert Acquisition	Cession Mise au rebut	A la clôture
Services communs	3 276	84	0	3 360
Terrains	605	-		605
Constructions	2 620	-		2 620
Autres immobilisations corporelles	51	84		135

7 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

En milliers d’euros	A l'ouverture	Transfert Acquisition	Cession Mise au rebut	A la clôture
Fondations Individualisées	104 410	1 127	0	105 537
Terrains	15 639	162		15 802
Constructions	88 719	965		89 684
Installations tech., matériel, outillage	24			24
Autres immob. corporelles	28			28
Mouvements internes neutralisés	-178			-178
TOTAL	107 508	1 211	0	108 719

La variation globale de la valeur brute des immeubles d’exploitation des Fondations Individualisées s’élève à 1 211 K€. Elle correspond principalement à la « remontée » en immobilisations définitives des travaux de la CIMADE à Montpellier (315 K€), mais également à un immeuble situé à Aix-en-Provence reçu par legs (450 K€ pour la fondation individualisée « FAPS »), au transfert d’un studio à Cenon de 147 K€ pour la FI Longeiret et à l’achat d’une maison par la communauté de Pomeyrol pour 216 K€.

■ Tableau de variation des amortissements techniques et dépréciations

En milliers d’euros	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
Services communs	81	17	0	98
Amortissement	81	17	0	98
Constructions	48	11		59
Autres immobilisat° corporelles	33	6		39
En milliers d’euros	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
Fondations Individualisées	15 206	2 042	0	17 248
Amortissement	14 194	2 042	0	16 236
Constructions	14 161	2 038		16 199
Installat° techniques, matériel, outillage	15	4		19
Autres immobilisat° corporelles	18	0	0	18
Dépréciation	1 013	0	0	1 013
Terrains	381			381
Constructions	632			632
TOTAL	15 287	2 059	0	17 346

4.3.2.2. Immobilisations en cours

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	13	-
Fondations Individualisées	855	892
Mouvements internes neutralisés	-90	-89
TOTAL	778	803

Les immobilisations en cours concernent principalement les programmes immobiliers suivants :

- Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier » pour la rénovation énergétique de l’immeuble de la rue Vauvenargues pour 24 K€
- Fondation individualisée « Protestantisme d’Aquitaine » : projet d’acquisition-amélioration visant la réalisation d’une résidence sociale pour 815 K€

Les mouvements internes neutralisés correspondent aux contributions internes d’accompagnement de travaux (voir détail ci-dessus et 4.3.2.1).

4.3.3. Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés

En milliers d’euros	2024	+	-	2025
Services communs	28	1 716		1 744
Fondations Individualisées	343	252		595
TOTAL	372	2 028	-	2 339

4.3.4. Immobilisations financières

4.3.4.1. Titres immobilisés

En milliers d’euros	2024	2025	Valorisation au 31/12/2025
Services communs	1 788	1 850	1 785
Fondations Individualisées	2 702	2 705	2 247
Provision pour dépréciation	-494	-585	
TOTAL	3 996	3 970	4 032

Les titres immobilisés concernent principalement :

- Fondation individualisée « L’Etoile » : parts de SCPI pour 2 050 K€
- Fondation individualisée « Paul Ricœur » : parts de SCPI pour 357 K€
- Fondations individualisées « Protestantisme d’Aquitaine » et « CEAF » : parts sociales au Crédit Coopératif respectivement pour 201 K€ et 20 K€.

4.3.4.2. Prêts et cautions

En milliers d’euros	2024	+	-	2025
Services communs	91	0	0	91
Valeur des prêts	91			91
Fondations Individualisées	270	-34	21	215
Valeur des prêts	319	4	21	302
Dépréciation des prêts	-49	-38		-87
Mouvements internes neutralisés	-91			-91
TOTAL	270	-34	21	215

Les prêts et cautions concernent principalement les Fondations Individualisées « Martin Bucer » pour 214 K€ et « Protestantisme d’Aquitaine » pour 61 K€.

4.3.4.3. Autres immobilisations financières

En milliers d’euros	2025	2024
Fondations Individualisées	1 840	1 840
Mouvements internes neutralisés	-1 788	-1 788
TOTAL	52	52

Ce poste regroupe les immobilisations financières suivantes :

- Fondation individualisée « Diaconat Protestant de Grenoble » : apport avec droit de reprise pour soutenir l’activité de l’association Episol pour 10 K€
- Fondation individualisée « Bernard Palissy » : apport avec droit de reprise pour soutenir l’activité de l’association Cours Bernard Palissy pour 42 K€
- Fondation individualisée « Fondation Eugénie et John Bost » : apport avec droit de reprise à la Fondation individualisée « Diaconat de Grenoble » permettant la constitution de sa dotation initiale en attendant le remboursement intégral de son emprunt pour 50 K€ (apport interne neutralisé)
- Fondations individualisées « Des demoiselles Cuvier pour le logement » et « Fondation pour les Ministres de Eglises Protestantes de France » : apports à la Fondation individualisée « Martin Bucer » dans le cadre de

8 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

- la construction du programme immobilier à Clichy pour 350 K€ (apports internes neutralisés)
- Fondations individualisées « Demoiselles Cuvier pour le logement » et « Fondation Armée du Salut » : apports à la Fondation individualisée « Protestantisme de Montpellier » dans le cadre de la construction d'un pôle de services pour 1 388 K€ (apports internes neutralisés)

4.3.5. Créances

4.3.5.1. Créances clients, usagers et comptes rattachés

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	90	36
Créances clients	90	36
Fondations Individualisées	155	60
Avance et Acomptes versés sur commandes	65	3
Créances clients	90	57
TOTAL	245	96

4.3.5.2. Créances reçues par legs ou donation

En milliers d'euros	2024	+	-	2025
Services communs	4	1 083		1 087
Fondations Individualisées	215	158		373
TOTAL	218	1 241		1 460

Ce poste regroupe l'actif numéraire brut des legs en cours de réalisation

4.3.5.3. Autres créances

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	8 804	6 069
Créances diverses	4	39
Fonds, OA, FI, Siège	8 749	5 995
Associations	51	35
Dons reçus encaissés en N+1	0	0
Organismes Agréés	93	89
Fonds, OA, FI, Siège	93	89
Fondations Individualisées	35 632	23 055
Créances sociales	- 2	-
Subvention sur travaux à recevoir	1 164	924
Créances douteuses	317	243
Créances diverses	-	251
Avoir fournisseur à recevoir	8	-
Produits à recevoir	26	22
Fonds, OA, FI, Siège	32 743	20 513
Associations	2 718	2 435
Dons reçus encaissés en N+1	0	0
Provision pour dépréciation des créances	-1 344	-1 090
Mouvements internes neutralisés		-9
Mouvements compensés	-41 373	-26 617
TOTAL	3 157	2 586

4.3.5.4. Charges constatées d'avances

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	23	6
Fondations Individualisées	205	208
TOTAL	228	213

Les principales charges constatées d'avance sont les suivantes :

- Versement de 160 K€ par la Fondation individualisée « Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne » à la Foncière d'Habitat et Humanisme dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier. La charge est étalée depuis l'achèvement de la construction sur la base de la durée du bail à construction.
- Les assurances dommages ouvrages souscrites lors des constructions effectuées par les Fondations individualisées. Ces charges sont étalées annuellement à l'achèvement de la construction, en fonction de la durée couverte.

4.3.6. Disponibilités

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	871	957
Compte courant	803	494
Livret - Compte épargne	67	463
Caisse	1	0
Organismes Agréés	0	0
Compte courant	0	0
Livret - Compte épargne	0	0
Fondations Individualisées	269	146
Compte courant	184	62
Livret - Compte épargne	80	79
Intérêts courus à recevoir	5	4
Mouvements compensés	0	0
TOTAL	1 140	1 103

4.3.7. Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	2024	2025	Valorisat° au 31/12/2025
Services communs	25 809	32 944	33 027
Actions et obligations	20 809	32 944	33 027
Contrats de capitalisation	0	0	0
Organismes Agréés	0	0	0
Actions et obligations	0	0	0
Provision pour dépréciation	0	0	0
Fondations Individualisées	8 610	5 563	6 521
Actions et obligations	6 110	3 161	4 082
Contrats de capitalisation	2 376	2 439	2 439
Provision pour dépréciation	-67	-37	
TOTAL	34 419	38 507	39 548

9 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

4.3.8. Fonds propres

On notera que l'intégralité des fonds propres de la Fondation du Protestantisme est issue de la générosité du public. Leur variation au cours de l'exercice est la suivante :

En milliers d'euros	A l'ouverture	Affectation du résultat	+	-	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	70 163		756	100	70 819
Fonds propres avec droit de reprise	737				737
Réserves	1 245	-91			1 154
Report à nouveau	4 611	-545			4 066
Résultat	-636	636	349		349
Situation nette (sous - total)	76 119	0	1 105	100	77 124
Fonds propres consommables	525				525
Subvention d'investissement	7 787		270	338	7 718
TOTAL	84 431	0	1 375	438	85 368

4.3.8.1. Fonds propres sans droit de reprise

En milliers d'euros	2024	+	-	2025
Services communs	4 296		0	4 296
Fonds statutaire financier	817			817
Actualisation de la dotation initiale	232			232
Fonds statutaire Immobilier	2 897			2 897
Fonds associatifs du Fonds de Garantie	105			105
Fonds associatifs du Fonds de Solidarité	245			245
Fondations Individualisées	65 967	707	-50	66 625
Dotation initiale numéraire	4 886	60	-50	4 896
Dotation initiale immobilière	29 241			29 241
Dotation initiale complémentaire numéraire	2 129	50		2 179
Dotation initiale complémentaire immobilière	1 000			1 000
Apports sans droit de reprise numéraire	19 389			19 389
Apports sans droit de reprise immobilier	9 323	597		9 920
Mouvements internes neutralisés	-100			-100
TOTAL	70 163	707	-50	70 820

La dotation initiale de la Fondation du Protestantisme est constituée par les apports numéraires des membres fondateurs portés au compte « Fonds statutaire financier » et par l'apport immobilier du 47 rue de Clichy à Paris, siège social et administratif de la Fondation du Protestantisme porté au compte « Fonds statutaire Immobilier ».

Les fonds statutaires financiers font l'objet d'une revalorisation réglementaire pour le maintien de leur valeur. Dès lors que les résultats propres de la Fondation du Protestantisme sont positifs, une dotation complémentaire est

constituée en fonction de la variation de l'indice général des prix au cours de l'exercice portée au compte « Actualisation de la dotation initiale ». L'évaluation de la valeur actuelle des fonds statutaires immobiliers réalisée en avril 2026 ne fait apparaître aucune dépréciation d'actifs.

40 Fondations Individualisées possèdent une dotation initiale numéraire, 20 possèdent une dotation initiale immobilière, et 2 possèdent à la fois une dotation numéraire et une dotation immobilière. Deux de nos Fondations sont des fondations de flux. Elles n'ont donc pas de dotation.

Les Fonds propres sans droit de reprise des Fondations Individualisées correspondent aux dotations initiales non consommables des Fondations Individualisées et à des apports sans droit de reprise.

La variation globale des fonds propres des Fondations Individualisées s'élève à 657 K€. Cette augmentation est due principalement aux mouvements suivants :

- Versement de la dotation initiale numéraire de la Fondation individualisée « Alice et André ADOUL » pour 50 K€,
- Versement d'un complément à la dotation initiale de la Fondation individualisée « Les Lavandes » pour 10 K€,
- Fondation individualisée « Maurice Longeiret » : enregistrement d'un studio en apport pour 147 K€
- Fondation individualisée « FAPS » : enregistrement d'un apport par legs d'un bâtiment pour 449 K€

4.3.8.2. Fonds propres avec droit de reprise

En milliers d'euros	2024	+	-	2025
Services communs (Fonds de Garantie)	548			548
Fondations Individualisées	189			189
TOTAL	737	-	-	737

Les apports avec droit de reprise versés au Fonds de Garantie se décomposent ainsi :

- Association CEAF : 98 K€
- Association EPUF : 200 K€
- Fondation FIPE : 250 K€

Les autres apports avec droit de reprise concernent les Fondations individualisées suivantes :

- Fondation individualisée « DEFAP » : apport de 26 K€ du DEFAP versé en 2019 pour le financement de travaux,
- Fondation individualisée « Baptiste » : apport de 120 K€ de l'association ABEJ versé en 2018 pour la constitution d'une garantie bancaire pour la réalisation de projets immobiliers,
- Fondation individualisée « Réforme » : apports de l'association Réforme afin de soutenir l'action de la Fondation individualisée pour un montant initial de 550 K€. L'association a retiré de son apport initial 540 K€, portant ce dernier à 10 K€ au 31/12/2025,
- Fondation individualisée « Communauté des sœurs de Pomeyrol » : apport de 33 K€ versé en 2010 pour la constitution d'un fonds de retraite.

4.3.8.3. Réserves

En milliers d'euros	2024	+	-	2025
Services communs	460		99	361
Fondations Individualisées	785	9		794
TOTAL	1 245	9	99	1 154

Une partie du résultat à la constitution de réserves :

- Services communs : réserve « projet stratégique » (201 K€), réserve « Fonds de garantie » (160 K€)
- Fondation individualisée « Martin Bucer » pour 22 K€
- Fondation individualisée « Protestantisme d'Aquitaine » pour 443 K€
- Fondation individualisée « DEFAP » pour 139 K€
- Fondation individualisée « CEAF » pour 56 K€
- Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » pour 134 K€

10 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

4.3.8.4. Reports à nouveau

En milliers d’euros	2024	+	-	2025
Services communs	7 082	532	396	6 946
Siège	2 517	532	295	2 280
Fonds	4 566		101	4 667
Fondations Individualisées	-2 263	442	42	-2 663
Mouvements internes neutralisés	-208	9		-217
TOTAL	4 611	983	438	4 066

*Les subventions sont reprises sur la base de l’amortissement de l’ensemble immobilier.

4.3.9. Fonds reportés

En milliers d’euros	2024	+	-	2025
Fonds reportés des Services communs	31	2 785		2 817
Fonds reportés des Fondations Individualisées	470	269		738
TOTAL	501	3 054		3 555

4.3.8.5. Résultat

Le résultat non affecté de l’exercice 2025 s’élève à 349 K€.

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	444	-235
Siège	80	-336
Fonds	364	101
Organismes agréés	0	0
Fondations individualisées	-95	-392
Mouvements internes neutralisés	-	-9
TOTAL	349	-636

Les mouvements internes neutralisés sont dus à l’enregistrement des contributions d’accompagnement de projet immobilier. Celles-ci sont enregistrées en produits dans les services communs et à l’actif du bilan des fondations individualisées

Ce poste regroupe l’actif net des legs en cours de réalisation dont le détail est le suivant :

En milliers d’euros	Acceptation	Affectation	Actif	Immo	Passif	2025
Services communs			1 258	1 738	165	2 832
	13/03/2014	Solidarité prot.	0.3			0.3
	20/06/2024	Siège et "Defap - Mission et solidarités internationales"	3	28	1	31
	20/11/2025	Siège	265	1 710	158	1 817
	26/06/2025	IPT	960		6	954
	18/12/2025	GEDEONS ET MEDAIR	30			30
Fondations Individualisées			128	598	3	725
	13/02/2015	"Portes Ouvertes"	1			1
	10/12/2020	"Portes Ouvertes" et "SEL"	78			78
	22/04/2021	"Fédération Protestante de France"	20			20
	07/04/2022	"Portes Ouvertes"	7	275	2	281
	19/10/2023	"Defap - Mission et solidarités internationales"	4			4
	20/06/2024	Siège et "Defap - Mission et solidarités internationales"	3	28	1	31
	12/12/2024	"Eau Vive 29"		55		55
	10/04/2025	« SEL »		70		70
	26/06/2025	« DEFAP »		170		170
	18/09/2025	« Portes Ouvertes »	15			15
TOTAL			1 386	2 336	168	3 555

4.3.8.6. Fonds propres consommables

En milliers d’euros	2024	+	-	2025
Services communs	0			0
Fondations Individualisées	525			525
TOTAL	525	0	0	525

Ce poste regroupe les dotations initiales consommables nettes des Fondations individualisées « 1000 Jours pour grandir » pour 221 K€, « Paul Ricœur » pour 54 K€ et « Bernard Palissy » pour 250 K€.

4.3.8.7. Subvention d’investissement

En milliers d’euros	2024	+	-	2025
Services communs	0			0
Fondations Individualisées	7 787	270	338	7 718
TOTAL	7 787	270	338	7 718

Les principales subventions d’investissements concernent les programmes immobiliers suivants :

- Fondation individualisée « Protestantisme d’Aquitaine » : rénovation et extension d’un Foyer Jeunes Travailleurs à Bordeaux terminées en 2015. Subventions perçues : 4 225 K€ - montant net* : 1 968 K€.
- Fondation individualisée « Martin Luther King-Créteil » : construction d’un espace socio-culturel à Créteil. Subventions perçues : 2 377 K€ - montant net* : 1 936 K€.
- Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » : construction d’un ensemble immobilier à Montpellier. Subventions perçues : 1 449 K€ - subvention à recevoir : 149 K€ - montant net* : 1 300 K€.
- Fondation individualisée « Fondation de l’armée du salut » : construction d’un ensemble immobilier à Montpellier. Subventions perçues : 894K€ - subvention à recevoir : 57 K€ - montant net* : 853 K€.

11 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

4.3.10.Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l’exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n’a pu être encore utilisée conformément à l’engagement pris à leur égard. Les ressources non consommées de plus de deux ans sont calculées selon la méthode FIFO à partir des soldes de fonds dédiés N-2 (en enlevant les ressources consommées des deux derniers exercices).

Tableau de variation des fonds dédiés des dons reçus pour des projets spécifiques :

En milliers d’euros	Nombre de projets disposant de fonds au 31/12/2025	A l'ouverture	Ressources affectées	Reclassement	Ressources consommées	A la clôture	
						Montant Global	Dont ressources non consommées sur les 2 derniers exercices
Services communs	54	629	562	14	324	882	318
Fondation du Protestantisme - Projets soutenus	37	274	249	14	90	447	260
Solidarité Protestante	17	156	209	0	149	216	58
Fonds Jeunesse et Relève	0	0	104	0	23	82	0
Fonds Accessibilité Universelle	0	199	0	0	62	137	0
Fondations individualisées	138	2 998	752	16	953	2 814	1 957
Fédération Protestante de France	13	168	63	-147	36	49	32
Martin BUCER	59	1 004	226	-10	214	1 006	639
Foi et vie	0	1 000	0	0	0	1 000	1 000
Protestantisme d'Aquitaine	1	1	0	0	0	1	0
Centre Chrétien de Gagnières	1	0	51	0	0	51	0
Oratoire du Louvre	2	176	17	65	114	145	0
Mission Populaire Evangélique de France	4	98	7	0	10	94	-2
CIMADE	5	18	0	-2	0	17	17
Fédération d'Entraide Protestante	4	110	31	0	65	75	21
Fondation John Bost	12	4	0	0	0	4	4
Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de la Lorraine (UEPAL)	1	63	15	0	0	78	78
Ordre de Saint-Jean	10	2	0	0	0	2	2
Fondation pour les Ministres des Eglises Protestantes de France	1	0	0	0	0	0	0
Protestante Cannoise	3	0	0	6	6	0	0
Protestantisme de Montpellier	3	8	0	0	0	9	9
JACQIV	6	16	11	-1	11	15	3
PRO.VISION	1	0,2	0	0	0	0,2	0,2
EAU VIVE 29	1	0	96	0	0	96	0
Un cœur et des mains	1	0	0,0	0	0	0,0	0
SEL	0	3	6,2	0	0	9,3	9
Diaconat protestant de Grenoble	0	12	0,0	0	0	11,5	12
Maurice Longeiret	6	134	9,1	3	6	139,7	131
Portes Ouvertes	2	4	0,0	0	0	3,8	4
Accueil - Partage - Solidarité Chrétienne	1	-3	1,0	0	0	-2,4	-3
Infirmier protestante de Lyon	0	8	3,7	0	10	1,5	0
FLAM	0	173	208,8	101	482	0,7	2
Etienne Matter	0	2	0	0	0	2	2
Jeunes Talents	1	0	6	0	0	6	0
TOTAL GENERAL	192	3 627	1 315	30	1 276	3 696	2 276

Tableau de variation des fonds dédiés des autres projets :

En milliers d’euros	A l'ouverture	Ressources affectées	Reclassement	Ressources consommées	A la clôture	
					Montant global	Dont ressources non consommées sur les 2 derniers exercices
Services communs	35	1 721	0	1 721	36	35
Ornismes agréés	89	14	-4	54	45	4
Fondations individualisées	15 548	10 814	-190	6 736	19 436	152
TOTAL	15 672	12 550	-194	8 510	19 517	191

4.3.11. Emprunts et dettes financières

4.3.11.1. Emprunts et dettes financières

En milliers d’euros	2024	+	-	2025
Services communs	0	0	0	0
Fondations Individualisées	29 948	52	1 490	28 510
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 724		1 401	27 323
Emprunts et dettes financières diverses	925		43	882
Intérêts courus	43	42	43	42
Comptes bancaires Crédeurs	0			0
Dépôts et cautionnements	256	10	3	263
Mouvements internes neutralisés	-91			-91
Mouvements compensés	0			0
TOTAL	29 857	52	1 490	28 419

Les emprunts souscrits dans le cadre de programmes immobiliers concernent principalement les Fondation Individualisées suivantes :

- « Martin Luther King-Créteil » pour 9 919 K€,
- « Eau Vive 29 » pour 7 113 K€,
- « Demoiselles cuvier pour le logement » pour 686 K€,
- « CEAf » pour 1 971 K€,
- « Protestantisme d’Aquitaine » pour 1 198 K€.

4.3.11.2. Fonds de Garantie

Ce fonds a été créé par décision du Conseil du 5 octobre 2007 pour permettre à la Fondation de souscrire des emprunts en faveur de projets immobiliers sur des propriétés de la Fondation dont la gestion est assurée par une association (qui notamment prend en charge le remboursement de l’emprunt). L’enjeu étant l’adéquation entre le risque financier pris et le montant des fonds qui servent de garantie, le comité des finances a considéré qu’il n’y avait aucune raison de couvrir l’intégralité des sommes empruntées ou cautionnées par ces fonds. Le risque est celui d’un empêchement temporaire (baisse des recettes, problème de gestion...) ou définitif de faire face aux remboursements. C’est pourquoi une analyse au cas par cas du délai nécessaire, soit à prendre des mesures de redressement, soit à trouver un nouvel occupant, est effectuée annuellement.

Bilan synthétique du Fonds de Garantie au 31/12/2025 :

En milliers d’euros	Net 2025	Net 2024
ACTIF		
Actif immobilisé	91	91
Immobilisations financières	91	91
Actif circulant	5 309	5 253
Créances	5 309	5 253
Disponibilités / VMP	0	0
TOTAL ACTIF	5 400	5 344
PASSIF		
Fonds propres	5 300	5 244
Fonds propres	653	653
Report à nouveau	4 591	4 489
Résultat	56	101
Provisions pour risques et charges	100	100
TOTAL PASSIF	5 400	5 344

4.3.12. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	92	94
Fournisseurs	51	57
Factures non parvenues	41	36
Fondations Individualisées	296	217
Fournisseurs	146	41
Factures non parvenues	150	176
Mouvements compensés	0	0
TOTAL	389	310

4.3.13. Dettes des legs ou donations

En milliers d’euros	2024	+	-	2025
Services communs	1	13	2	12
Fondations Individualisées	2	12		14
TOTAL	3	25	2	26

Ce poste regroupe le passif des legs en cours de réalisation.

4.3.14. Dettes fiscales et sociales

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	58	62
Impôts, taxes et versements assimilés	11	14
Dettes sociales	47	48
Fondations Individualisées	172	175
Impôts, taxes et versements assimilés	154	160
Dettes sociales	18	14
Mouvements internes neutralisés	0	0
Mouvements compensés	0	-11
TOTAL	230	226

4.3.15. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

En milliers d’euros	2025	2024
Fondations Individualisées	102	164
Fournisseurs d’immobilisations	42	122
Retenues de garanties	14	15
Factures non parvenues	46	27
Mouvements internes neutralisés	-9	-9
TOTAL	93	155

13 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

4.3.16. Autres dettes

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	73	24 879
Fondations Individualisées, Fonds, OA	73	24 837
Associations	0	0
Dettes diverses	0	39
Charges à payer	0	2
Organismes Agréés	0	0
Dettes diverses	0	0
Fondations Individualisées	1 078	1 952
Fondations Individualisées, Fonds, OA	1 066	1 751
Dettes diverses	0	191
Charges à payer	12	10
Mouvements compensés	-283	-26 606
TOTAL	868	225

4.3.17. Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	0	0
Fondations Individualisées	1 055	1 089
TOTAL	1 055	1 089

Le principal produit correspond au versement de 1 382K€ en 2016 par la Foncière d’Habitat et Humanisme à la Fondation Individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » dans le cadre du bail emphytéotique les liant pour la construction et l’exploitation de neufs logements sociaux à Clichy. Ce produit (1 054 K€ au 31/12/2025) s’étale annuellement depuis l’achèvement de la construction sur la base de la durée du bail.

4.3.18. Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES (En K€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès Etablissements de crédits (1) (2) (3) (4)	27 365	1 401	5 604	20 360
Emprunts et dettes financières diverses (3) (4) (5)	1 054	43	172	839
Dettes sur immo. et comptes rattachés	93	93		
TOTAL :	28 512	1 537	5 776	21 199
Fournisseurs et comptes rattachés	389	389	0	0
Reçues par legs ou donation	26	26	0	0
Personnel et comptes rattachés	65	65	0	0
Dettes fiscales	165	165	0	0
Autres dettes	868	868	0	0
TOTAL :	1 513	1 513	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	30 025	3 050	5 776	21 199
(1) Dont Intérêts Courus	42			
(2) Dont Compte bancaires créditeurs	0			
(3) Dont Emprunts mis en force en cours d'exercice	0			
(4) Dont remboursements effectués en cours d'exercice	1 401			
(5) Dont Dépôts et cautionnement reçus	263			

4.4. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.4.1. Produits d’exploitation

4.4.1.1. Ventes de biens et services

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	292	54
Fondations Individualisées	4 362	2 811
TOTAL	4 654	2 865

Ce poste est constitué des revenus du patrimoine immobilier (locations immobilières). La variation par rapport à 2024 s’explique par la comptabilisation des refacturations en ventes de biens et services suite à la disparition des comptes de « transfert de charges » en 2025. Ce montant reclassé représente 1 436 K€.

4.4.1.2. Produits de tiers financeurs

▪ Dons

Ces dons résultent de collectes de la Fondation du Protestantisme. Certains sont affectés spécifiquement par les donateurs aux Fondations Individualisées et destinés, selon la volonté de ces derniers, à être portés aux ressources annuelles ou à la dotation de ces fondations.

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	544	426
Siège	438	320
Dons manuels	349	319
Mécénat	89	0
Fonds	106	107
Dons manuels	71	83
Dons manuels Institutionnels	35	23
Mécénat	-	1
Organismes Agréés	15	13
Dons manuels	15	13
Fondations Individualisées	3 190	3 380
Dons manuels	1 986	1 686
Dons manuels Institutionnels	995	1 571
Mécénat	209	122
TOTAL	3 749	3 819

▪ Legs et autres libéralités

Ce poste regroupe les charges et produits suivants :

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	461	-22
PRODUITS	3 246	753
Legs ou donation	2 639	616
Assurance-vie	607	3
Utilisation des fonds reportés	-	134
CHARGES	2 785	775
Valeur nette comptable des biens reçus par legs destinés à être cédés	0	190
Report en fonds reportés	2 785	585

En milliers d’euros	2025	2024
Fondations Individualisées	4 681	1 420
PRODUITS	4 950	2 603
Legs ou donation	4 553	821
Assurance-vie	397	34
Prix de vente des biens reçus par legs destinés à être cédés	0	979
Utilisation des fonds reportés	1	768
CHARGES	269	1 182
Valeur nette comptable des biens reçus par legs destinés à être cédés	0	1 096
Report en fonds reportés	269	86
TOTAL	5 143	1 398

Le détail de l’affectation de ces derniers pour l’année 2025 est le suivant :

En milliers d’euros	2025
Services communs	461
Assurance-vie	607
Legs affecté	-146
Fondations Individualisées	4 681
Assurance-vie affectée à	397
Fondation Individualisée "Portes Ouvertes"	397
Legs affecté à	4 284
Fondation Individualisée "Refuge protestant de Mazamet » (donation)	3 821
Fondation Individualisée "Eau Vive 29 » (donation)	100
Fondation Individualisée "SEL »	50
Fondation Individualisée "Defap"	130
Fondation Individualisée "Portes Ouvertes"	158
Fondation individualisée « FPF – MEDAIR »	25
TOTAL	5 143

4.4.1.3. Contributions financières

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	12	250
Organismes Agréés	0	0
Fondations Individualisées	717	20
Mouvements internes neutralisés	-731	-270
TOTAL	-2	0

15 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

4.4.1.4. Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	-	92
Transferts de charges	-	92
Fondations Individualisées	56	1 299
Reprises sur dépréciations	56	26
Transferts de charges	-	1 273
Mouvements internes neutralisés	-	-83
TOTAL	56	1 307

Les transferts de charges étaient principalement composés par la refacturation des charges relatives aux biens immobiliers aux associations gestionnaires et aux locataires jusqu'en 2024. En 2025, les comptes de transferts de charges ont été supprimés. Les refacturations sont désormais comptabilisées en « ventes de biens et services » (cf. 4.4.1.1.).

4.4.1.5. Utilisation des fonds dédiés

Ce poste traduit l'utilisation de tout ou partie des dons et autres produits issus de la générosité du public des années précédentes.

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	176	60
Organismes Agréés	50	14
Fondations Individualisées	2 299	2 298
TOTAL	2 525	2 371

4.4.2. Charges d'exploitation

4.4.2.1. Autres achats et charges externes

Ce poste enregistre l'ensemble des charges externes afférentes aux fonctions et moyens nécessaires à la Fondation du Protestantisme pour mettre en œuvre son objet social.

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	765	404
Honoraires, frais d'actes et de contentieux	168	131
Locations et charges locatives	67	83
Entretien immobilier	284	25
Frais d'information et de communication	144	47
Frais bancaires	22	28
Sous-traitance	7	22
Frais postaux et de téléphone	4	12
Frais de réception et de mission	15	21
Assurance	3	2
Documentation	6	2
Achat fournitures, énergie	20	3
Autres services extérieurs - Divers	25	29
Fondation Individualisées	1 015	1 141
Honoraires, frais d'actes et de contentieux	120	162
Locations et charges locatives	202	168
Entretien immobilier	486	621
Frais d'information et de communication	16	20
Frais bancaires	19	7
Autres services extérieurs	5	0

Frais postaux et de téléphone	7	4
Frais de réception et de mission	7	1
Assurance	49	42
Achat fournitures, énergie	104	116
Frais de recherches et d'études	0	0
Mouvements internes neutralisés	-102	-83
Locations et charges locatives	-102	-83
TOTAL	1 677	1 462

4.4.2.2. Aides financières

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	418	321
Allocations de la Fondation du Protestantisme	143	140
Allocations des Fonds	275	181
Organismes Agréés	54	12
Allocations	54	12
Fondations Individualisées	4 334	4 690
Allocations	4 334	4 690
Autres charges sur legs et donation		0
Mouvements internes neutralisés	-57	-289
Allocations	-57	-289
TOTAL	4 749	4 735

Les allocations sont des aides financières versées à des associations, pour favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elles se livrent. Elles sont validées par le Bureau ou le Conseil de la Fondation du Protestantisme et sont intégralement financées par les ressources collectées auprès du public. Pour cette année, leur montant total s'élève à 4 749 K€

4.4.2.3. Impôts, taxes et versements assimilés

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	116	106
Fondations Individualisées	658	645
TOTAL	774	751

Ce poste est principalement composé par les taxes foncières (659 K€), taxes sur les bureaux (41 K€) et Contributions sur les Revenus Locatifs (31 K€)

4.4.2.4. Salaires, traitements et charges sociales

En milliers d'euros	2025	2024
Services communs	530	451
Salaires et traitements	365	316
Charges sociales	165	135
Fondations Individualisées	80	76
Salaires et traitements	59	56
Charges sociales	21	20
TOTAL	610	527

16 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

L’effectif moyen 2025 des Services communs est de 6.1 personnes en équivalent temps plein et celui de la Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » est de 1,8 personnes en équivalent temps plein.

4.4.2.5. Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	16	17
Dotations aux amortissements	16	17
Fondations Individualisées	2 352	2 184
Dotations aux amortissements	2 043	2 038
Dotations aux dépréciations et aux provisions	309	147
TOTAL	2 368	2 201

4.4.2.6. Reports en fonds dédiés

Ce poste traduit l’affectation en fonds dédiés des dons et autres ressources reçus au cours de l’année et non encore utilisés.

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	149	234
Organismes Agréés	10	14
Fondations Individualisées	6 279	2 785
TOTAL	6 438	3 033

4.4.3. Produits financiers

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	619	1 397
Siège	563	1 278
Des valeurs mobilières et autres placements	504	1 102
Autres intérêts et produits assimilés	59	176
Fonds	56	119
Des valeurs mobilières et autres placements	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	56	119
Produits nets/cess° de valeurs mob. de plac	0	0
Organismes Agréés	0	2
Reprises dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	2
Fondation Individualisées	905	1 392
Des immobilisations financières	0	9
Des valeurs mobilières et autres placements	215	256
Autres intérêts et produits assimilés	385	744
Reprises dépréciat° des immob. financières	0	106
Reprises dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	29	2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	276	275
Mouvements internes neutralisés	-500	-1 038
Autres intérêts et produits assimilés	-500	-1 038
TOTAL	1 024	1 753

4.4.4. Charges financières

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	503	1 118
Siège	503	1 100
Dotation aux dépréciations des immobilisations financières	3	62
Autres Charges	500	1 038
Fonds	0	18
Dotation aux provisions sur risque financier	0	18
Intérêts bancaires sur emprunts et charges assimilées	0	0
Organismes agréés	0	0
Dotation aux dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	0	0
Fondation Individualisées	753	1 029
Dotation aux provisions sur risque financier	0	0
Dotation aux dépréciations des immobilisations financières	26	187
Dotation aux dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	38	6
Intérêts bancaires sur emprunts et charges assimilées	689	835
Charges nettes/cess° valeurs mob. de plac	0	2
Mouvements internes neutralisés	-500	-1 038
Autres Charges	-500	-1 038
TOTAL	756	1 109

4.4.5. Produits exceptionnels

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	0	37
Siège	0	37
Sur opérations de gestion	0	37
Fonds	0	0
Sur opérations de gestion	0	0
Organismes Agréés	0	0
Sur opérations de gestion	0	0
Fondation Individualisées	0	469
Sur opérations de gestion	0	95
Divers	0	35
Quote-part subvent° virée au cpte de résultat	0	339
Reprises sur provisions, dépréciations	0	0
Mouvements internes neutralisés	0	-98
TOTAL	0	409

En 2024, en dehors des mouvements internes neutralisés, les produits exceptionnels sur opérations de gestion étaient principalement composés des étalements de subventions d’investissements. En 2025, la définition d’un élément exceptionnel évolue, en devenant plus restrictive. Aussi, l’étalement des subventions entre désormais dans les produits d’exploitation, en subventions d’exploitation.

17 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

4.4.6. Charges exceptionnelles

En milliers d’euros	2025	2024
Services communs	-	1
Siège	-	1
Sur opérations de gestion	-	1
Charges sur exercices antérieurs	-	0
Fonds	-	0
Sur opérations de gestion	-	0
Organismes Agréés	-	2
Sur opérations de gestion	-	2
Fondation Individualisées	-	128
Sur opérations de gestion	-	98
Apports	-	0
Divers	-	30
Mouvements internes neutralisés	-	-98
TOTAL	-	33

4.4.7. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doivent être communiqués.
Aucune rémunération ni avantage en nature n'a été versé au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles.

4.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.5.1. Legs en attente d’acceptation

Il n’y a aucun legs en attente d’acceptation.

4.5.2. Contributions en nature

Les contributions en nature (personnel bénévole) ne sont pas comptabilisées dans la mesure ou leur importance ne présente pas un élément essentiel à la compréhension de l’activité de la Fondation.

4.5.3. Indemnités de fin de carrière

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisés dans la mesure ou leur importance ne présente pas un élément significatif.

4.5.4. Cautions données

Engagement en faveur (en K€)	Supportée par	Cautions données	Engagement au 31/12/2025	Echéance
Associat° ASRCP	« Martin Bucer »	110	12	Mai 2033
Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	847	174	Juil. 2027
Associat° Entraide Pierre Valdo	« Solidarité Protestante Lyonnaise »	186	33	Aout 2027
Associat° Le Cart	« Martin Bucer »	277	68	Mars 2028
Associat° Le Cart	« Martin Bucer »	123	29	Mars 2028

Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	1 800	1 319	Déc. 2037
Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	3 500	2 833	Avril. 2044
Associat° Nationale Interne Tzigane	Fondation du Protestantisme	140	140	Sans limitation de durée
TOTAL		7 009	5 023	

L’association « Centre familial le Lazaret » est gestionnaire d’un centre de vacances à Sète, propriété de la fondation. Les cautions données viennent garantir des emprunts pour travaux immobiliers portés par l’association.

4.5.5. Garanties hypothécaires

- Fondation Individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » pour le financement de travaux de remise aux normes énergétiques sis rue Jules Ferry à LEVALLOIS-PERRET

Garantie hypothécaire de premier rang de premier rang sans concurrence, à hauteur d’un montant principal de 740 K€ sur le prêt du Crédit Coopératif de 740 K€ en date du 05/01/2022. Date de fin : 05/01/2037

- Fondation Individualisée « CEAF » pour l’acquisition et la rénovation du bien immobilier situé à SAINT-DENIS

Inscription de privilège de prêteur de deniers, de premier rang sans concurrence, à hauteur d’un montant principal de 1 800 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 2 000 K€ en date du 12/06/2015. Date de fin : 10/06/2035

Garantie hypothécaire conventionnelle complémentaire de premier rang, sans concurrence, à hauteur de 200 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 2 000 K€ en date du 12/06/2015.
Date de fin : 10/06/2035

Garantie hypothécaire conventionnelle de deuxième rang, sans concurrence, à hauteur de 200 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 200 K€ en date du 25/09/2015. Date de fin : 26/09/2035

- Fondation Individualisée « CEAF » pour la rénovation du bien immobilier sis rue de Paris à MONTREUIL

Garantie hypothécaire de premier rang sur le prêt du Crédit Coopératif de 1 040 K€ en date du 07/02/2020. Date de fin : 07/02/2030

- Fondation Individualisée « Protestantisme de Montpellier » pour la construction d'un pôle de services comprenant logements, bureaux et lieu d'accueil sis rue Brueys à MONTPELLIER

Garantie hypothécaire de premier rang de premier rang sans concurrence, à hauteur d’un montant principal de 915 K€ sur le prêt du Crédit agricole du Languedoc de 915 K€ en date du 30/06/2022. Date de fin : 30/06/2056

- Fondation Individualisée « Eau Vive 29 » pour la construction du bien immobilier situé à LOPERHET

Garantie hypothécaire sur le prêt du Crédit Foncier de France de 4 100 K€ en date du 03/06/2014 évaluée à 20% du bien. Date de fin : 03/06/2045

Garantie hypothécaire sur le prêt de la Caisse d’Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire de 5 000 K€ en date du 03/06/2014 évaluée à 20% du bien. Date de fin : 31/05/2047

Garantie hypothécaire en troisième rang sur le prêt de la Société Générale de 1 100 K€ en date du 20/09/2017 Date de fin : 20/11/2043

- Fondation Individualisée « Martin Luther King » sur l’acquisition et la construction de l’espace socioculturel situé à CRETEIL

Inscription de privilège de prêteur de deniers à hauteur d’un montant principal de 2 219 K€ sur le prêt de la banque LCL de 9 600 K€ en date du 13/12/2018. Date de fin : 13/03/2042

Garantie hypothécaire complémentaire en premier rang de la banque LCL de 8 821 K€ en date du 13/12/2018. Date de fin : 13/03/2042

18 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2025

Garantie hypothécaire conventionnelle de 2 500 K€ sur le prêt de la banque LCL de 2 500 K€ en date du 10/03/2021. Date de fin : 13/03/2042

- Fondation Individualisée « Entraide Protestante Aquitaine » sur le financement de travaux rue Gouffrand à BORDEAUX

Garantie hypothécaire de premier rang sans pacte commissaire sur le prêt Crédit Coopératif de 316 K€ en date du 08/01/2024. Date de fin : 05/03/2055

4.5.6. Nantissements

Nantissement des parts sociales au Crédit Coopératif détenues par la Fondation individualisée « CEAF » d'un montant maximum de 20 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires.

Le concours garanti est le prêt souscrit auprès du Crédit Coopératif le 12/06/2015 pour un montant de 2 000 K€ par la Fondation Individualisée « CEAF » pour l'acquisition du bien immobilier situé à SAINT-DENIS pour une durée de 20 ans.

Nantissement du contrat de capitalisation AG2R détenu par la Fondation Individualisée « CIMADE » pour un montant maximum de 500 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires au 31/12/2025.

Le concours garanti est le prêt souscrit au Crédit Mutuel le 21/03/2019 pour un montant de 920 K€ par l'association « Cimade - Service Œcuménique d'Entraide ». Date de fin : 25/02/2031

Nantissement de compte titre financier au Crédit Coopératif détenu par la Fondation Individualisée « CEAF » pour un montant maximum de 11 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires.

Le concours garanti est le prêt souscrit auprès du Crédit Coopératif le 04/02/2020 pour un montant de 1 040 K€ par la Fondation Individualisée « CEAF » pour une durée de 10 ans.

4.6. AUTRES INFORMATIONS

4.6.1. Honoraires TTC du Commissaire aux Comptes (code du Commerce article R123-198 Alinéa 9)

Les honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2025 s'élèvent à 43,2 K€.

COMPTE EMPLOI RESSOURCES ET SON ANNEXE

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. CADRE JURIDIQUE

La loi du 7 août 1991 a instauré l'obligation pour les organismes faisant appel à la générosité du public de présenter un Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER).

Le nouveau règlement 2018-06 homologué par un arrêté du 26 décembre 2018 présente un modèle de compte emploi ressources à intégrer dans les annexes de la Fondation. Il est applicable depuis les comptes clos le 31 décembre 2020.

Le CER est destiné à mettre en perspectives les dons collectés, les autres ressources des Fondations Individualisées et les utilisations qui en sont faites.

2. REGLES DE PRESENTATION

Le règlement 2018-06 a mis en place un tableau permettant de présenter les ressources de l'organisme par origine et les emplois par destination. Ce tableau intitulé « Compte de résultat par origine et destination » (CROD) constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature.

Le CER ne présente que les ressources et les emplois issus de la générosité du public. Il reprend les éléments du compte de résultat dans une approche analytique. Il présente, d'une part, les ressources par nature et d'autre part, les emplois selon l'utilisation qui en est faite. Le CER est une extraction du CROD.

Le CER se décompose en quatre parties :

- Les ressources issues de la générosité du public et leurs emplois par destination
- Les ressources reportées liées à la générosité du public en début et en fin d'exercice
- Les contributions volontaires en nature issues de la générosité du public
- Les variations des fonds dédiés

3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

En milliers d’euros	2025		2024	
	Total	Dont IGP	Total	Dont IGP
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 788	14 788	11 196	11 196
1.1 - Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	8 892	8 892	5 218	5 218
Dons manuels	3 451	3 451	3 697	3 697
Legs, donations et assurances-vie	5 143	5 143	1 398	1 398
Mécénat	298	298	123	123
1.3 Autres produits issus de la générosité du public	5 896	5 896	5 978	5 978
2 - PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	338		339	
4 - REPRISE SUR PROVISION ET DEPRECIATIONS	85	85	134	134
5 - UTILISATION DE FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 525	2 525	2 371	2 371
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	17 736	17 398	14 040	13 701

En milliers d’euros	2025		2024	
	Total	Dont IGP	Total	Dont IGP
1 - MISSIONS SOCIALES	9 408	9 070	10 332	9 993
1.1 Réalisées en France	8 533	8 194	9 419	9 080
Actions réalisées par l'organisme	4 659	4 321	5 598	5 259
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 874	3 874	3 822	3 822
1.2 Réalisées à l'étranger	875	875	913	913
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	875	875	913	913
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	203	203	83	83
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	203	203	83	83
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	961	961	656	656
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	376	376	571	571
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	6 438	6 438	3 033	3 033
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	17 387	17 049	14 676	14 337
EXCEDENT OU DEFICIT	349	349	-636	-636

4. LE COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

Emplois (en K€)	2025	2024	Ressources (en K€)	2025	2024
1- Missions sociales	9 069	9 993	1. Ressources liées à la générosité du public	14 788	11 196
1.1 Réalisées en France	8 194	9 080	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
Actions réalisées par l'organisme	4 320	5 259	1.2 Dons, Legs et mécénat	8 892	5 218
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 874	3 822	Dons manuels	3 451	3 697
1.2 Réalisées à l'étranger	875	913	Legs, donations et assurances-vie	5 143	1 398
Actions réalisées par l'organisme	0	0	Mécénat	298	123
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	875	913	1.3 Autres produits issus de la générosité du public	5 896	5 978
2. Frais de recherche de fonds	203	83			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	203	83			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3- Frais de fonctionnement	961	656			
Total des emplois	10 235	10 732	Total des ressources	14 788	11 196
4. Dotations aux provisions et aux dépréciations	376	571	2. Reprises des provisions et des dépréciations	85	134
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	6 438	3 033	3. Utilisation des fonds dédiés antérieur	2 525	2 371
Excédent de la générosité du public de l'exercice	349	-636	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
Total	17 398	13 701	Total	17 398	13 701
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	5 455	6 091
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	349	-636
			(-) Investissement ou (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	5 804	5 455

Les contributions volontaires ne sont pas valorisées car non significatives :

Contributions volontaires en nature	2025	2024
1- Contributions volontaires aux missions	-	-
Réalisées en France	-	-
Réalisée à l'étranger	-	-
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	-	-
3- Contributions volontaires au fonctionnement	-	-
TOTAL des contributions volontaires en nature	-	-

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

Fonds dédiés à la générosité du public	2025	2024
Fonds dédiés à la générosité du public en début d'exercice	19 301	18 639
(-) Utilisation	2 525	2 371
(+) Report	6 438	3 033
Fonds dédiés à la générosité du public en fin d'exercice	23 214	19 301

5. NOTES EXPLICATIVES SUR LE CER

5.1. EMPLOIS

5.1.1. Missions sociales

Préservation du patrimoine protestant et engagement au service de la diversité du monde protestant définissent les missions sociales de la Fondation du Protestantisme.

Elles sont constituées de l'ensemble des charges à l'exclusion des dotations aux provisions et dépréciations et des frais de recherche de fonds des Fondations Individualisées, des Organismes Agréés et des Fonds. Ainsi que d'une part des frais de personnels du siège et de toutes les allocations attribuées par les services communs.

Les « actions réalisées par l'organisme » regroupent l'ensemble des charges des Fondations Individualisées, Organismes Agréés et Fonds pour leur fonctionnement général et principalement pour l'entretien, la préservation et la sauvegarde de leur patrimoine immobilier.

Les « versements à un organisme central ou à d'autres organismes » regroupent l'ensemble des allocations accordées par la Fondation du Protestantisme à d'autres organismes (voir point « 4.4.2.2 Aides financières »)

En milliers d'euros	2025	2024
1.1 Réalisées en France	8 195	9 080
Actions réalisées par l'organisme	4 321	5 259
Salaires et charges sociales	300	339
Impôts, taxes et versements assimilés	657	645
Honoraires	120	162
Autres charges sur legs et donation	12	656
Locations et charges locatives	103	85
Entretien immobilier	486	621
Frais d'information et de communication	8	1
Frais bancaires	20	7
Assurance	49	0
Achat fournitures, énergie	107	116
Divers	39	-1
Charges financières	689	837
Charges exceptionnelles	0	32
Dotations aux amortissements	1 721	1 715
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 874	3 822
1.2 Réalisées à l'étranger	875	913
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	875	913
TOTAL	9 070	9 993

5.1.2. Les frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 203 k€. Ils comprennent les frais de recherche de fonds engagés par le siège de la Fondation pour un montant de 75 k€.

Des frais de recherche de fonds ont été engagés les Fondations individualisées pour 16 K€ et par le Fonds « Solidarité Protestante » pour 8 K€. A également été intégrés à cette rubrique la rémunération de la Responsable collecte, et d'une part de la rémunération de la Chargée du suivi administratif du siège pour un montant de 104 k€.

5.1.3. Frais de fonctionnement

En milliers d'euros	2025	2024
Salaires et charges sociales	224	186
Impôts, taxes et versements assimilés	61	93
Honoraires	163	131
Locations et charges locatives	67	83
Entretien immobilier	285	25
Frais de réception et de mission	15	22
Frais d'information et de communication		45
Frais bancaires	8	13
Autres services extérieurs	16	22
Frais postaux et de téléphone	4	10
Assurance	4	2
Documentation	2	2
Achat fournitures, énergie	4	3
Frais de communication, site web	95	-
Divers	13	17
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	1
TOTAL	961	656

5.1.4. Les dotations aux provisions

En milliers d'euros	2025	2024
Dotations aux dépréciations de l'actif financier	67	254
Dotations aux dépréciations des créances	309	299
Dotations aux dépréciations des immobilisations	0	0
Dotations aux provisions pour risque financier	0	18
TOTAL	376	571

Le traitement des dotations aux provisions est décrit dans le paragraphe "5.2.2 – Les reprises sur provisions et dépréciations".

5.1.5. Les reports en fonds dédiés

Ce poste traduit l'affectation en fonds dédiés des dons et autres ressources reçus au cours de l'année et non encore utilisés.

En milliers d'euros	2025	2024
Report en fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	5 375	1 307
Report en fonds dédiés sur autres ressources	1 063	1 726
TOTAL	6 438	3 033

5.2. RESSOURCES

5.2.1. Les produits liés à la générosité du public

En milliers d’euros	2025	2024
1.1 - Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	8 892	5 218
Dons manuels	3 451	3 697
Legs, et donations	4 139	1 362
Assurances-vie	1 004	37
Mécénat	298	123
1.3 Autres produits issus de la générosité du public	5 896	5 978
Revenus du patrimoine immobilier	4 531	4 146
Autres produits d'exploitation	245	117
Produits financiers	995	1 645
Produits exceptionnels	-	70
Utilisation de dotation consommable	125	0
TOTAL	14 788	11 196

5.2.2. Les reprises sur provision et dépréciations

Dans le compte de résultat de la Fondation du Protestantisme, les reprises de provisions (et par analogie les dotations) sont présentées dans différents postes :

- Les provisions pour dépréciations des placements financiers (en résultat financier)
- Les provisions pour risques et charges (selon leur nature : en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel)

Ce sont donc les reprises de ces différentes provisions qui constituent ce poste.

En milliers d’euros	2025	2024
Reprise de provisions pour risque d'exploitation	55	26
Reprise sur amortissement de l'actif immobilier	0	0
Reprise de provisions pour dépréciation d'actifs financiers	29	108
TOTAL	84	134

5.2.3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Ce poste traduit l'utilisation de tout ou partie des dons et autres produits issus de la générosité du public des années précédentes.

En milliers d’euros	2025	2024
Utilisation des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	1 062	1 265
Utilisation des fonds dédiés sur autres ressources	1 463	1 107
TOTAL	2 525	2 371

5.3. RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (HORS FONDS DEDIES)

5.3.1. Ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)

Il est à noter que l'ensemble du patrimoine immobilier et financier de la Fondation du Protestantisme est issu de la générosité du public.

5.3.2. Investissement ou désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice

Les investissements des Fondations individualisées sont par définition financés par la générosité du public inscrite dans leurs fonds dédiés.

La rubrique « Investissement ou désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice » ne correspond donc qu'aux investissements du siège non financés par des fonds dédiés.